

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267 rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 18 août 2018

PAR COURRIEL/COURRIER/SDÉ

Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4018-2017 : Gaz Métro – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2018

OBJET : Planification de l'audience

Chère consœur,

Tel que demandé dans la lettre de la Régie du 14 août 2018, vous trouverez ci-dessous la planification de l'audience pour le GRAME.

Liste des témoins

- Nicole Moreau
- Jonathan Théorêt

Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve

- 15 minutes, réparties approximativement comme suit :
 - Nicole Moreau : 10 minutes
 - Jonathan Théorêt : 5 minutes

Temps prévu pour le contre interrogatoire des témoins :

Pour Énergir :

- Panel 4 : Tarif de réception et Processus de consultation réglementaire : 10 minutes
- Panel 6 : Développement des ventes et CASEP : 15 minutes

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267 rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le GRAME aimerait également questionner Énergir sur les deux sujets de la pièce B-0198 dont la Régie n'a pas cessé l'examen suite à sa lettre du 28 juin 2018 (A-0028) et sur lesquels elle a annoncé qu'elle se prononcerait ultérieurement, soit :

- Maintenir, pour 2018-2019, et jusqu'à ce que la Régie rende une décision dans le dossier R-4043-2018, l'offre de programmes en efficacité énergétique 2017-2018;
- Les écarts entre la fixation des tarifs au dossier R-4018-2017 et l'apport financier approuvé par la Régie pour les programmes en efficacité énergétique d'Énergir dans le dossier R-4043-2018.

À la lecture de la planification de l'audience d'Énergir (B-0249), il semble qu'aucun témoin n'ait été prévu pour répondre à des questions sur ces sujets. Le GRAME aimerait qu'un tel témoin soit disponible et prévoit un contre-interrogatoire sur le sujet d'une durée de 10 minutes.

Temps prévu pour l'argumentation finale

- 20 minutes

Espérant le tout confirme, je vous prie de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

Prunelle Thibault-Bédard